Rapport 2018 d'activité

Loire Forez Agglo

Sommaire

4 **PORTRAIT DE TERRITOIRE**

6 UNE SITUATION AVANTAGEUSE

7 LES COMPÉTENCES DE LOIRE FOREZ

8 LA PROXIMITÉ AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE

9 MUTUALISER ET COOPÉRER POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

10 **UN TERRITOIRE ACCUEILLANT**

12 FAITS MARQUANTS

16 PERSPECTIVES

18 **UN TERRITOIRE ENTREPRENANT**

20 FAITS MARQUANTS

22 PERSPECTIVES

24 **UN TERRITOIRE ÉCO-RESPONSABLE**

26 FAITS MARQUANTS

30 PERSPECTIVES

32 **UNE AGGLOMÉRATION STRUCTURÉE**

34 FAITS MARQUANTS

36 PERSPECTIVES

38 ORGANIGRAMME

39 ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET GÉNÉRAL

40 RÉPARTITION DES DÉPENSES NETTES DU BUDGET GÉNÉRAL

42 2018 EN PHOTOS

Édito

2018 : L'AN 1 DE LA NOUVELLE AGGLOMÉRATION

Après la fusion des quatre intercommunalités, Loire Forez agglomération a voté pour la première fois son budget consolidé. Ce budget a été inédit : par son volume, avec des crédits s'élevant à 177 millions d'euros, par sa nature, avec l'harmonisation des compétences (voiries, eaux pluviales, assainissement) et par son étendue, avec des actions à l'échelle de 88 communes.

Les membres du conseil communautaire l'ont approuvé à l'unanimité, marquant, se faisant la volonté de faire route ensemble.

2018 a été également une année marquante pour les agents qui ont dû s'adapter à des changements dans leur lieu de travail, leur équipe ou même leurs missions. Ils ont garanti la continuité et la qualité du service public et je tiens à les en remercier chaleureusement.

2018 a aussi été une année test. La mutation de Loire Forez agglomération a été particulièrement suivie en raison des fortes attentes de la population, des partenaires et de l'Etat.

Alors, ce travail de gros-œuvre achevé, j'ai confiance pour l'avenir. L'agglomération doit rester proche des besoins des communes qui la composent, au cœur de la vie quotidienne de ses habitants, et conserver la diversité qui en fait sa richesse.

La structure est posée, la construction peut désormais se poursuivre.

Alain Berthéas
Président de Loire Forez agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

17, boulevard de la Préfecture
CS 30211 – 42605 Montbrison cedex
Tél. 04 26 54 70 00 – Fax 04 26 54 70 01
agglomeration@loireforez.fr

Dépôt légal : juin 2019
Directeur de la publication : Alain Berthéas
Directrice de la rédaction : Gaëlle Pornon
Rédaction : Services de Loire Forez agglomération

Conception graphique : J'articule
Impression : Imprimerie Champagnac
Tirage : 500 exemplaires
Crédit photos : Loire Forez agglomération, Lotfi Dakhli, Office de tourisme Loire Forez, 4 vents.
IMPRESSION SUR DU PAPIER 100 % RECYCLÉ

PORTRAIT

DE TERRITOIRE

UNE SECTORISATION POUR UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES COMMUNES

Un enjeu politique :

6 secteurs pour une bonne échelle
→ **de dialogue et de concertation,**
→ **de coordination,**
→ **de programmation.**

Un enjeu administratif et organisationnel de déconcentration :

3 pôles territorialisés pour une organisation administrative et technique performante et réactive.

112 038
habitants
(population légale totale 2019, source INSEE valeur 01/01/2019)

88
communes
132 000 hectares

81,5
habitants au km²

9 500
ENTREPRISES
soit **31 400 emplois**

29 000
hectares d'espaces naturels protégés par Natura 2000

Une situation avantageuse

au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Le territoire de Loire Forez agglomération présente une belle complémentarité en termes de paysages et de milieux naturels entre monts, piémonts et plaines.

Il jouit d'une situation avantageuse au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec une position centrale à proximité des agglomérations de Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et dans la zone d'influence de l'aire métropolitaine lyonnaise.

LE TERRITOIRE

Un territoire structuré autour de deux centralités et de centres-bourgs

Loire Forez agglomération dispose d'**un vaste territoire qui s'étend sur 1 321 km²**, des monts du Forez jusqu'au fleuve Loire, soit plus d'un quart de la superficie du département de la Loire.

Les 88 communes qui constituent cette intercommunalité sont d'une grande diversité. Le territoire, globalement rural, est ainsi **structuré autour de deux centralités, Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert**, de plus de 10 000 habitants. Autour, trois pôles assurent un rôle majeur pour l'équilibre du territoire : au nord, Noirétable et Boën-sur-Lignon, au sud, Saint-Bonnet-le-Château. Ils centralisent des services indispensables pour les communes rurales alentour.

La population est en constante augmentation depuis les années 70. Avec une densité de population assez faible, Loire Forez bénéficie d'un cadre de vie de qualité qu'il convient de préserver.

ÉCONOMIE

Un dynamisme économique à soutenir

Le territoire s'organise autour de secteurs économiques diversifiés. **L'agriculture y tient une place importante avec près de 11 % des actifs.** Il peut aussi compter sur un tissu industriel dynamique. L'activité commerciale tient également une place significative avec de nombreux commerces de proximité en zone urbaine et des commerces multiservices qui rythment la vie des centres-bourgs.

ENVIRONNEMENT

Des richesses naturelles à valoriser

Loire Forez agglomération bénéficie aussi d'un patrimoine environnemental exceptionnel, d'une riche biodiversité et d'espaces agricoles et forestiers préservés. Ces atouts contribuent à l'attractivité du territoire en termes de **qualité de vie** et de **développement touristique**.

Dans ce contexte, le rôle de l'intercommunalité vise à **maintenir un équilibre entre ville et campagne** pour faire de cet espace un lieu où il fait bon vivre. Pour cela, il s'agit d'entretenir une solidarité territoriale entre les communes pour que chacune bénéficie de la force du collectif.

Les compétences de Loire Forez

Loire Forez intervient au quotidien dans plusieurs domaines de compétence, organisés en quatre pôles.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET COHÉSION SOCIALE

- Politique de la ville
- Aménagement de l'espace communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public
- Équilibre social de l'habitat
- Mobilités

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Tourisme
- Développement économique
- Actions en faveur du développement des technologies

CADRE DE VIE

- Assainissement
- Collecte et traitement des déchets
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Voirie et parcs de stationnement
- Fourrière pour animaux
- Éclairage public

SERVICES À LA POPULATION ET À LA CITOYENNETÉ

- Actions en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Actions en faveur de la culture et des loisirs (réseau culturel et soutien à des manifestations culturelles et sportives)
- Contribution au service départemental d'incendie et de secours
- Création et gestion de crématoriums
- Accueil des gens du voyage

La proximité au cœur de la gouvernance

Lors de sa création en 2017, Loire Forez agglomération s'est dotée d'instances de concertation pour rester au plus près des besoins des communes et favoriser la consolidation du bloc local. Ainsi l'exécutif s'appuie sur une gouvernance de proximité pour conserver un état d'esprit proche d'une « fédération de communes ».

La gouvernance s'est ainsi organisée sur la base du dialogue et de la transparence pour permettre à tous les avis de s'exprimer et pour prendre en compte toutes les spécificités du territoire.

Ce mode de fonctionnement contribue ainsi à la mise en place d'actions cohérentes avec la réalité du terrain.

Les commissions THÉMATIQUES

ÉTUDIENT/PRÉPARENT/ENCADRENT

90 À 100 CONSEILLERS

Présidées par un vice-président, composées d'élus communautaires et municipaux.

7 commissions : aménagement, développement, moyens généraux et coopérations, environnement, voirie, services à la population et citoyenneté, cycle de l'eau.

Les réunions DE SECTEURS

ÉCHANGENT/CONSULTENT/ÉTUDIENT

10 À 18 COMMUNES DE 15 À 50 CONSEILLERS

Organisées chaque mois et ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux du secteur, elles entretiennent un dialogue continu avec et entre les communes. Lieux d'information, d'échanges et de co-construction des politiques communautaires, elles permettent d'envisager des adaptations spécifiques à chaque secteur.

Le bureau COMMUNAUTAIRE

ORIENTE/PROPOSE/MET EN ŒUVRE

1 PRÉSIDENT
+ 15 VICE-PRÉSIDENTS
+ 8 CONSEILLERS THÉMATIQUES
+ 6 RÉFÉRENTS DE SECTEURS

Il se réunit chaque semaine pour orienter les décisions et proposer les dossiers au conseil communautaire.

La conférence DES MAIRES

DIALOGUE

88 MAIRES ET LES MEMBRES DU BUREAU (+ LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES)

Elle donne son avis sur les dossiers structurants. Si un dossier est refusé, il sera retravaillé. 1 maire = 1 voix.

Le conseil COMMUNAUTAIRE

EXAMINE/VALIDE/VOTE

130 CONSEILLERS ISSUS DES 88 COMMUNES

Réunions publiques toutes les 6 semaines.

EXÉCUTIF

DÉLIBÉRATIF

CONSULTATION/CONCERTATION

Mutualiser et coopérer pour gagner en efficacité

L'intercommunalité facilite la mise en commun des moyens, à la fois humains et matériels, pour faire ensemble ce que chaque collectivité ne pourrait pas faire seule.

Elle se positionne ainsi comme un réseau de solidarité permettant le partage de ressources et de compétences.

À travers la mutualisation, c'est une forme de solidarité territoriale qui s'opère entre les communes et l'Agglo permettant une action publique plus efficiente.

Loire Forez agglomération a mis l'accent sur l'innovation en matière de mutualisation des services. En s'interrogeant sur leurs pratiques, les communes ont fait émerger des synergies que l'agglomération a organisées et confortées. L'objectif de cette mutualisation des services restant de gagner en efficacité pour les services à la population.

L'année 2018 a permis l'approfondissement des axes développés dans le schéma de mutualisation. Il fixe les modalités d'organisation des coopérations entre la communauté et les communes mais également entre les communes.

Parallèlement, **l'Agglo a engagé l'élaboration d'un pacte de solidarité** visant à mieux connaître le territoire d'un point de vue financier et fiscal afin d'analyser les capacités budgétaires pour se donner les moyens de réaliser les projets à l'échelle du territoire.

Loire Forez agglomération entend poursuivre son action pour faciliter les modèles de mutualisation avec les communes membres.

Un nouveau service commun de délégués à la protection des données va voir le jour pour répondre aux obligations des collectivités fixées par la loi en la matière. Il assurera des missions d'accompagnement des collectivités dans la mise en conformité du traitement des données personnelles et la maîtrise des risques juridiques et financiers.

9 services communs gérés par Loire Forez agglomération

334 conventions de mutualisations signées entre communes et communauté

UN TERRITOIRE ACCUEILLANT

ÉLARGIR SON OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE, DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES, VALORISER L'HABITAT, SOUTENIR LE DYNAMISME DES BOURGS ET DES VILLES... DANS TOUS LES DOMAINES, LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION CULTIVE SON ATTRACTIVITÉ.

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE

469
enfants reçus en accueils de loisirs

RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL

1430
personnes au 6e festival Baroque en Forez

4259
visiteurs à l'atelier-musée des Grenadières

20309
spectateurs au Cin'étoile à Saint-Bonnet-le-Château

SPORTS

217 804
entrées dans les 2 piscines communautaires à Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert

62635
scolaires accueillis dans les 2 complexes sportifs communautaires à Boën-sur-Lignon et Noirétable

COHÉSION SOCIALE

329
participations aux ateliers numériques

6739
demandes d'habitants traitées par la maison des services au public (MSAP) à Noirétable

797
participants aux semaines d'information sur la santé mentale

URBANISME OPÉRATIONNEL

6
communes accompagnées pour la rédaction d'actes authentiques administratifs

MOBILITÉS

9 DÉCEMBRE 2018
réouverture de la ligne ferroviaire entre Boën-sur-Lignon et Montbrison

4,15 M€
d'investissement pour cette rénovation ferroviaire

PLANIFICATION URBAINE

80
réunions dans les communes dédiées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

HABITAT ET PROJETS URBAINS

195
rénovations réalisées avec le Programme d'Intérêt Général (PIG) d'amélioration de l'habitat privé

205
rénovations réalisées avec la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé

soit

2 877 393€
de travaux réalisés par des artisans locaux

Faits marquants

2018

PETITE ENFANCE
ENFANCE
JEUNESSE

Élargir l'offre d'accueil à Noirétable

Depuis l'automne 2018, **l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) à Noirétable a ouvert ses portes aux enfants de moins de 6 ans pendant les vacances scolaires.** À la lumière d'une étude révélant l'existence d'un réel besoin des familles pour ce type d'accueil, les élus ont décidé d'ouvrir 16 places durant la première moitié des vacances scolaires (hors vacances de Noël). La structure propose à chaque période un programme d'activités qui s'appuie sur un projet éducatif et pédagogique adapté aux tout-petits. L'objectif, à terme, est d'offrir aux familles une qualité de service et une accessibilité homogènes sur tout le territoire.

C'est pourquoi depuis septembre 2018 **l'accueil de loisirs ouvre ses portes à tous les enfants le mercredi en journée.**

Initier les jeunes à l'art du cinéma

En avril 2018, l'accueil collectif de mineurs à Saint-Bonnet-le-Château a participé à la **18e édition du festival de cinéma jeune public *Tête de Mule.*** Une occasion de faire découvrir aux enfants et aux ados le plaisir du cinéma en salle afin d'éveiller leur regard et leur sensibilité par l'analyse, la critique et la réalisation de films.

Lors du **Printemps du Cinéma,** du 17 au 19 mars 2018, l'accueil de loisirs, en partenariat avec le Cin'étoile à Saint-Bonnet-le-Château et la direction départementale de la cohésion sociale, a également coordonné un échange et un débat avec un intervenant de la cinémathèque et organisé divers ateliers (sérigraphie, animation à l'aide d'une table de montage).

ARéMUZ
ARTS ET MUSIQUES EN LOIRE FOREZ

RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL

Structurer l'offre culturelle

Le réseau des médiathèques, bibliothèques et ludothèques, désormais nommé Copernic, s'est étendu et compte à présent 62 établissements. Il donne désormais accès à 240 000 documents (BD, livres, magazines, CD, DVD), jeux et jouets depuis n'importe quelle bibliothèque ou ludothèque du réseau avec une carte d'adhérent **unique et gratuite.**

Septembre 2018 a marqué **la première rentrée du réseau d'enseignement musical : ARéMUZ**, une association déclarée d'intérêt communautaire. Porté par une association née de la fusion d'associations communales, il dispense des cours de musique individuels et collectifs dans les écoles de musique de Montbrison, Saint-Just Saint-Rambert, Boën-sur-Lignon, Noirétable et Saint-Cyprien. Cette nouvelle organisation permet de diversifier l'offre et d'harmoniser les tarifs et les cours.

Maison des Grenadières

Moderniser la Maison des Grenadières

Loire Forez agglomération a lancé **une étude sur l'opportunité du redéploiement de la Maison des Grenadières couplé à un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.** Elle vise à analyser la pertinence et la faisabilité du projet. C'est l'occasion de préciser le projet culturel et scientifique de la Maison des Grenadières pour valoriser au mieux le savoir-faire exceptionnel de la broderie au fil d'or.
Elle doit aussi définir les lieux d'implantation appropriés et mesurer les impacts économiques, culturels et touristiques.

Coopérer pour promouvoir les arts et la culture

Loire Forez agglomération a signé pour 3 ans **une convention d'éducation aux arts et à la culture** avec l'État, la Région, le Département et l'éducation nationale. Cette convention a permis **la mise en œuvre de projets culturels à l'échelle des bassins de vie :**

- la création participative Chemins en scène et en musique, avec les habitants autour des métiers et savoir-faire du territoire et présentée dans le hameau de Ciergues à Saint-Sixte,
- une résidence de création de danse contemporaine des élèves des écoles de Marols et Saint-Bonnet-le-Château avec la compagnie Nue,
- des spectacles mêlant amateurs et professionnels dans le cadre d'un partenariat avec le théâtre des Pénitents et la compagnie de théâtre le Collectif X dans le quartier de Beauregard, à Montbrison.

Des projets plus larges ont été conduits à l'échelle du territoire, dans une démarche de rencontres et d'échanges avec ses habitants :

- portraits d'habitants avec les Tréteaux de France,
- portrait du territoire avec l'agence nationale de psychanalyse urbaine.

COHÉSION SOCIALE

Sensibiliser avec le contrat local de santé

Le contrat local de santé 2016-2020 signé avec l'agence régionale de santé, la direction départementale de la cohésion sociale, la caisse primaire d'assurance maladie et la mutuelle sociale agricole Ardèche Drôme Loire a permis en 2018 **l'installation du conseil local de santé mentale,** en lien avec le service de psychiatrie du centre hospitalier du Forez. Cette instance constitue un lieu de concertation, de coordination et d'élaboration de projets autour de la santé mentale.

Dans le même cadre, un **diagnostic réalisé par l'observatoire régional de la santé** Auvergne-Rhône-Alpes et financé par l'ARS a révélé une vulnérabilité en matière de santé sur le territoire. Ce travail a permis de déterminer une priorité: **accueillir et accompagner les nouveaux professionnels de santé dans leur installation et favoriser l'exercice temporaire de jeunes praticiens** pour faire découvrir le territoire.

Enfin, Loire Forez agglomération met en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention en lien avec la santé. Par exemple, **l'exposition *l'Info TIQUES*** proposée avec le centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Monts du Pilat, a permis d'informer et sensibiliser les professionnels de santé, des loisirs, du tourisme et de l'environnement et les parents à la maladie de Lyme.

Évaluer le contrat de ville 2015-2020

Le contrat de ville signé entre l'État, Loire Forez agglomération et la ville de Montbrison en 2015 prévoit la mise en place d'un programme d'actions visant à réduire les inégalités, à renforcer la cohésion sociale et à améliorer l'attractivité et le cadre de vie du quartier de Beauregard, à l'horizon 2020.

Ce dispositif porte un projet avec des actions en matière d'habitat, d'environnement, d'éducation, de transport, de sécurité, de culture, d'équipements sportifs et de services sociaux.

Cette démarche arrive à mi-parcours et Loire Forez agglomération a réalisé un premier bilan pour s'assurer de la cohérence et de l'efficacité du programme. Cette analyse a fait ressortir la pertinence des actions engagées et une dynamique partenariale importante pour la poursuite du contrat.

Signer une convention territoriale globale (CTG) pour accompagner les familles

Cette convention signée avec la caisse d'allocations familiales de la Loire pour la période 2018-2022 vise à accompagner les familles dans divers domaines. Il s'agit de structurer l'offre d'accueil des enfants dès le plus jeune âge, d'accompagner les parents, de renforcer le lien social et la citoyenneté. Des actions spécifiques sont prévues pour améliorer l'intégration sociale et professionnelle des jeunes et des personnes en situation de fragilité.

SPORTS

Lancer le premier Challenge Loire Forez

Loire Forez agglomération a lancé la première édition de ce Challenge courses nature avec 9 associations locales partenaires qui ont chacune bénéficié d'une subvention de 500 €. Il a réuni 75 participants de mars à novembre 2018, pour des courses de 9 à 29 km. Cet événement a permis de fédérer ces associations et de faire connaître leurs épreuves. Le Challenge s'est achevé par une soirée festive, organisée par l'Agglo, pour la remise des prix.

Inciter à la pratique sportive

Loire Forez gère deux gymnases communautaires situés à Boën-sur-Lignon et Noirétable. Ils permettent la pratique du sport dans le cadre scolaire, soit près de 5 000 heures sur l'année. Les associations utilisatrices proposent également aux habitants des activités variées dans ces équipements, avec près de 45 000 entrées en 2018.
Par exemple, le complexe sportif de Boën a reçu en 2018 des tournois de basket, handball, tennis de table et volley, la coupe de la Loire de futsal, la finale des championnats régionaux UFOLEP de gymnastique, la finale des championnats régionaux de la fédération de montagne et d'escalade, un gala de gymnastique…

MOBILITÉS

Développer des services de transports en commun

Le 1er décembre 2018, Loire Forez agglomération a inauguré **une nouvelle navette urbaine** sur les communes de Montbrison et Savigneux. Ce nouveau service, assuré par deux véhicules, dessert 22 arrêts dont 4 à Savigneux, à raison de 12 allers-retours quotidiens du lundi au samedi. Cette fréquence réduit le temps d'attente entre deux courses et abaisse le temps de parcours à quelques minutes depuis les périphéries jusqu'au centre-ville. Les correspondances avec le TER et le réseau TIL sont également facilitées.

Encourager le covoiturage

Loire Forez agglomération a adopté son schéma de développement des aires de covoiturage, qui vise à promouvoir cette pratique via l'aménagement d'espaces sur l'ensemble du territoire.
Déjà dotée de 5 aires de covoiturage à proximité immédiate des grands axes de circulation routière et des transports en commun, l'Agglo a aménagé 26 places supplémentaires (à Chalain-le-Comtal, Marcilly-le-Châtel et Boisset-Saint-Priest). Fin 2018, **245 places de stationnement gratuites** étaient donc disponibles sur le territoire.
Pour faciliter l'organisation des trajets par les covoitureurs, les aires de Loire Forez agglomération apparaissent sur la plateforme gratuite MOV'ICI de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sécuriser l'accès des élèves au collège Anne Frank

En 2018, **l'Agglo a investi 220 000 € pour la sécurisation et l'accessibilité des points d'arrêts de transport en commun** sur le territoire.
De plus, Loire Forez agglomération a réalisé un espace de stationnement dédié aux cars scolaires pour sécuriser la circulation des élèves entre le parking et le collège Anne Frank à Saint-Just Saint-Rambert. 8 autocars et 4 minicars peuvent s'y garer. Désormais, cars, piétons, voitures et 2 roues circulent dans des espaces séparés.

HABITAT ET PROJETS URBAINS

Améliorer la qualité des logements

Le 26 avril 2018, Loire Forez agglomération a signé la convention du **Programme d'Intérêt Général** (PIG) **d'amélioration de l'habitat privé (2018-2021)** avec 8 partenaires (Etat, Anah, Département, agence régionale de santé, caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, caisse d'allocations familiales, mutualité sociale agricole, action logement service).
Objectif : **favoriser la réhabilitation de près de 990 logements sur 3 ans.**
Ce PIG s'adresse aux propriétaires occupants et à certains propriétaires bailleurs pour lutter contre l'habitat lourdement dégradé, améliorer la performance énergétique du logement, l'accessibilité pour les personnes âgées et/ou handicapées, etc. En 2018, l'Agglo a versé **430 000 € d'aides** pour la rénovation de l'habitat des familles.

Le 13 novembre 2018, le conseil communautaire de Loire Forez agglomération a **adopté le Programme Local de l'Habitat (PLH). 21 actions seront déployées,** comme des aides aux usagers (à la réhabilitation de logements privés, à la primo-accession…), aux bailleurs sociaux ou aux communes (aide à la réhabilitation de logements vacants, à la construction neuve en centres-bourgs…), pour un montant total de **13 millions d'€** sur 6 ans.

Soutenir les projets « pour des centres-bourgs / villes dynamiques et attractifs »

Suite à un appel à projets lancé par l'Agglo, 4 projets urbains ont été sélectionnés en juillet 2018 sur les communes de Chalmazel-Jeansagnière, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Marcellin-en-Forez et Boisset-Saint-Priest. Ils recevront une aide technique et financière de Loire Forez agglomération pour étudier les moyens d'améliorer leur attractivité envers les habitants et les investisseurs (mobilité, habitat, équipements, etc.).

URBANISME OPÉRATIONNEL

Gérer le patrimoine foncier

Suite à la création de Loire Forez agglomération et dans le cadre de l'exercice de la compétence assainissement, le service urbanisme opérationnel a effectué le transfert de 72 actes de propriété (par exemple de terrains accueillant des stations d'épuration) et conventions de servitude pour l'ensemble des équipements d'assainissement.

Par ailleurs, d'autres actes ont été produits dans les domaines du développement économique pour la commercialisation des zones d'activité économique, de la voirie pour les travaux, et tout autre champ d'intervention de l'Agglo sur les questions de propriété foncière.

PLANIFICATION URBAINE

Élaborer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Loire Forez agglomération et les 45 communes de l'ancienne Communauté d'agglomération ont travaillé en étroite collaboration à la préparation du PLUi, autour des problématiques de logement, transport, zones d'activité, agriculture, environnement, tourisme, patrimoine, etc.
Les élus ont ainsi suivi 3 sessions de formation, participé à des réunions dans les communes sur les plans de zonage, travaillé lors de réunions territoriales afin de définir l'avenir du territoire.

Pour permettre au public de mieux comprendre le PLUi, une exposition installée dans toutes les mairies, un site internet dédié et une plaquette d'information ont été réalisés. 9 réunions publiques avec les habitants ont également été organisées.

Perspectives

2019

RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL

Mettre en mouvement le réseau Copernic

Suite à l'extension du réseau des médiathèques, bibliothèques et ludothèques à 62 structures, Loire Forez agglomération a voulu lui donner vie à travers un nouveau nom : Copernic. Au-delà de la lecture, l'Agglo entend faire vivre la culture sur le territoire par la mise en œuvre de projets collaboratifs avec les partenaires du territoire.

COPERNIC
Le réseau qui vous met en mouvement

Développer l'offre de visites touristiques

L'office de tourisme Loire Forez et le Pays d'Art et d'Histoire se sont regroupés pour constituer un service commun de guidage. Les guides de ce service proposeront des visites patrimoniales et culturelles des sites et équipements remarquables du territoire.

COHÉSION SOCIALE

Favoriser l'insertion par l'entrepreneuriat

Loire Forez agglomération lancera au 2e semestre 2019 un appel à projets pour « L'insertion par l'entrepreneuriat dans les territoires ruraux à faible densité » auprès des acteurs locaux de la création d'activités (association pour le droit à l'initiative économique, Initiatives Loire pour le développement et l'insertion économique, Dispositif Local d'Accompagnement, Talents croisés, France active, etc.).

Former au numérique

Les habitants du nord du territoire profitent déjà d'ateliers numériques gratuits de niveau débutant. Loire Forez agglomération va également proposer des ateliers de niveau intermédiaire. Ce dispositif a l'ambition de permettre l'accès aux outils informatiques pour tous les publics et de réduire la fracture numérique.

HABITAT ET PROJETS URBAINS

Accompagner les communes dans leurs projets urbains

Après Saint-Bonnet-le-Château, Sury-le-Comtal et Böen-sur-Lignon (pour la revitalisation de leurs centres-bourgs), **l'Agglo accompagnera de manière renforcée** (financement et accompagnement technique) **5 nouvelles communes dès 2019 :** Montbrison (pour son projet «cœur de ville»), et les 4 communes ayant remporté l'appel à projets lancé en 2018 : Saint-Georges-Haute-Ville, Chalmazel-Jeansagnière, Saint- Marcellin-en-Forez, et Boisset-Saint-Priest (pour renforcer leur attractivité).

Saint-Bonnet-le-Courreau et Saint-Romain-le-Puy bénéficieront également d'un accompagnement (en partenariat avec l'établissement public foncier de Rhône Alpes EPORA) dans la définition d'une stratégie de revitalisation de leur centre-bourg.

Loire Forez agglomération proposera également sa collaboration aux communes non retenues dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2018.

Mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Après validation auprès de différentes instances, le PLH de Loire Forez agglomération deviendra exécutoire fin 2019. Ce document, qui régit la politique de l'habitat au niveau de l'Agglo, prévoit 13M€ d'aides à destination des usagers, des communes ou des partenaires de l'habitat (bailleurs sociaux, investisseurs privés...) pour l'adaptation de logements, la lutte contre la précarité énergétique.

Comprendre le choix résidentiel des ménages

Une étude sur le choix résidentiel des ménages sera lancée en 2019.
Elle permettra de mieux comprendre les volontés d'implantation de la population sur le territoire et offrira une visée opérationnelle aux communes qui souhaitent attirer ou maintenir les habitants (quelle(s) offre(s) développer : habitat, offre commerciale, de service, culturelle, sociale… ?). L'étude qui se déroulera sur 8 à 10 mois devrait dévoiler ses résultats début 2020.

MOBILITÉS

Créer de nouveaux espaces de covoiturage

Loire Forez poursuit son action avec la création de nouveaux espaces de covoiturage. En 2019, l'aménagement de nouveaux sites est à l'étude sur les communes de Saint-Cyprien, Saint-Marcellin-en-Forez et Sury-le-Comtal.

UN TERRITOIRE ENTREPRENANT

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX ENTREPRENEURS, PROMOTION DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE, VALORISATION DU PATRIMOINE… LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION MET SON DYNAMISME AU SERVICE DU TERRITOIRE, DE CEUX QUI Y VIVENT ET DE CEUX QUI Y TRAVAILLENT.

ÉCONOMIE ET INNOVATION

800 entreprises sur **60** Zones d'Activités Économiques (ZAE)

120 employeurs accompagnés dans leur recrutement

50 créateurs d'entreprise accompagnés

13 communes accompagnées en soutien à l'économie de proximité en milieu rural

TRÈS HAUT DÉBIT

23 réunions d'information

6 324 000 € d'investissement

POLITIQUES CONTRACTUELLES ET SUBVENTIONS

744 807 € d'aide européenne pour des projets en milieu rural (programme LEADER Forez)

7,35 M€ de subventions du Département de la Loire dans le cadre du contrat négocié

TOURISME

8 500 skieurs de fond au col de la Loge

5 900 locations de matériel au col de la Loge

34 024 000 € de retombées économiques*

852 emplois directs liés au tourisme*

4 aires de camping-car aménagées

*Source chiffres : Auvergne-Rhône-Alpes tourisme.

Faits marquants

2018

ÉCONOMIE ET INNOVATION

Aménager les ZAE

Dans le cadre de la compétence zones d'activité économique (ZAE) qu'elle porte depuis le 1er janvier 2017, l'Agglo gère et commercialise environ 60 zones.

En 2018, 21 conventions de mise à disposition de services municipaux pour l'entretien des voiries et des espaces verts ont été signées avec les communes. L'Agglo a également poursuivi la commercialisation des terrains disponibles sur les ZAE du territoire. Afin de faciliter l'accès à ces sites et donc aux entreprises, Loire Forez agglomération a préparé, en concertation avec les entreprises et les communes, une signalétique directionnelle.

Aider les entreprises à investir

L'Agglo a validé en février 2018 la mise en place de deux dispositifs d'aide aux entreprises locales, destinés à soutenir les projets de création et de développement d'activités :

→ **un fonds d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services** avec point de vente **(95 626 € pour 26 entreprises)**. Il porte sur les dépenses d'installation, d'extension, de rénovation, de mise en accessibilité et de sécurisation des points de vente de moins de 300 m².

L'objectif de cette aide est de maintenir une offre économique de proximité dans les communes rurales, hors zones commerciales.

→ et **un fonds d'aide à l'investissement immobilier des entreprises industrielles et à la création d'emploi** sur le territoire **(208 821 € pour 3 entreprises).**

Les entreprises locales soutenues par ces deux aides ont généré un investissement total de 8 742 795€.

Agir pour le maintien de l'activité viticole

Afin de maintenir et pérenniser l'activité viticole, **Loire Forez agglomération souhaite, avec les communes concernées, être candidate au prochain appel à projets dans le cadre du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains** (PAEN) lancé par le Département de la Loire. Cette initiative est conduite en lien avec l'association Vignobles Forez Roannais qui œuvre en faveur de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Côtes du Forez.

TRÈS HAUT DÉBIT

Déployer la fibre

Loire Forez agglomération pilote le déploiement du très haut débit sur plusieurs années. En 2018, 14 points de mutualisation ont été livrés, soit un potentiel de 10 872 prises terminales optiques raccordables. Pour chacune d'elles, l'Agglo participe à hauteur de 540 €. Une manière de renforcer la compétitivité des entreprises du territoire, en facilitant le stockage et le partage de données, les plateformes collaboratives, la mise en réseau, le e-commerce, le télétravail…

Cette opération représente un coût total de 35 millions d'euros.

POLITIQUES CONTRACTUELLES ET SUBVENTIONS

Contractualiser pour développer le territoire

Les collaborations contractuelles avec les collectivités partenaires constituent un levier majeur du développement du territoire. C'est pourquoi en 2018
Loire Forez agglomération a :

→ finalisé le **contrat négocié conclu avec le Département en faveur d'un développement harmonieux du territoire.** Il est doté d'une enveloppe financière de **7 350 000 € pour 3 ans** afin de réaliser un programme opérationnel qui comprend 11 projets structurants (dont les travaux du siège de Loire Forez agglomération à Montbrison, le développement du tourisme de pleine nature, des études et aménagements de nouvelles liaisons cyclables…).

→ signé la 1ère **convention financière du contrat de ruralité qui prévoit l'engagement de 540 000 €,** soit près de 80% de l'enveloppe globale. **Financé par l'État, ce contrat soutient des projets de territoire** autour de l'accessibilité aux services et aux soins, le développement de l'attractivité du territoire, la redynamisation des bourgs-centres et la cohésion sociale.

→ assuré le suivi du **contrat ambition région avec la programmation de 19 dossiers pour 1,6 M€ de crédits régionaux.**
Ce contrat soutient les équipements en vue de la revitalisation des bourgs-centres, de la mise en sécurité des espaces publics, du développement rural, du développement économique de proximité, de la santé, etc.

TOURISME

Développer le Pôle de pleine nature des Monts du Forez

Loire Forez agglomération a renforcé l'offre de sports, de loisirs et de services du Pôle nature afin d'en faire une une composante majeure de la destination touristique Forez :

→ ouverture à l'automne de **l'aire ludique du col de la Loge,**

→ réalisation d'un **laboratoire des usages et des pratiques innovantes (LUPI)**, qui vise, à moyen terme, à analyser les usages des différents sites afin d'améliorer l'offre de services et développer le pôle,

→ lancement d'une **étude marketing** pour promouvoir la **destination Forez** en partenariat avec la communauté de communes Forez Est et la communauté de communes d'Ambert Livradois Forez, dans l'objectif de développer la visibilité, la fréquentation, la notoriété et l'attractivité touristique de cet espace tout en permettant à chaque territoire d'accueil de valoriser ses spécificités et de garder son identité,

→ conduite de l'étude pour **l'extension et la mise aux normes de la salle hors-sac et de la billetterie du Col de la Loge,**

→ réflexion sur **l'aménagement du Rocher de l'Olme à Chalmazel-Jeansagnière** (création d'une via ferrata et de voies d'escalade et amélioration de l'accès au rocher), en collaboration avec la commune, la fédération française de montagne escalade, le Département de la Loire et des prestataires d'activités nature.

→ préparation du **déploiement de l'espace trail à** l'échelle du Massif du Forez en lien avec le Pôle de pleine nature d'Ambert-Crêtes du Forez. 17 parcours balisés seront aménagés,

→ extension et nivelage **de la piste de chiens de traîneaux** du Col de la Loge, et la signature de conventions de passage sur les terrains privés.

Un **bilan intermédiaire des actions du Pôle** a été réalisé suite à la première phase d'action (2017-2018). Le développement se poursuit jusqu'en 2021.

Soutenir les villages de caractère de Loire Forez

L'Agglo a apporté son soutien financier à Champdieu, Marols, Montarcher, Saint-Bonnet-le-Château, et Sauvain pour un montant total de 6 517,97 €, au titre d'un fonds de concours. Elle encourage ainsi une démarche collaborative entre ces 5 villages de caractère pour promouvoir le territoire à travers des créations artistiques, spectacles, expositions et concerts ont ainsi été présentés dans les communes en 2018.

Préparer le développement de la station de Chalmazel

Loire Forez agglomération travaille avec le Département de la Loire sur les études préalables au développement touristique de la station de ski de Chalmazel.

La résorption de la friche Orval suppose la maîtrise foncière de ce site pour laquelle l'Agglo travaille avec la commune de Chalmazel-Jeansagnière et EPORA.

L'Agglo participe au cofinancement de 30 % de la navette hivernale vers la station.

Perspectives

2019

ÉCONOMIE ET INNOVATION

Mettre en œuvre le schéma d'accueil économique

Dans le cadre de la compétence zones d'activités économiques, Loire Forez agglomération adoptera son Schéma d'Accueil Économique (SAE) pour favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire.

Développer la politique locale du commerce

2019 verra la mise en œuvre d'un nouveau dispositif Fonds Interministériel pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) à l'échelle de l'ensemble du territoire. Ces crédits d'Etat, bénéficiant à la fois à l'Agglo, aux communes, aux artisans-commerçants, aux associations de commerçants et aux chambres consulaires, financeront des actions visant à :

- → réduire la vacance de l'immobilier commercial,
- → accompagner les professionnels pour développer leur activité,
- → améliorer la visibilité de l'offre commerciale et artisanale des centres-bourgs,
- → fédérer les associations de commerçants à l'échelle de l'Agglo pour une mutualisation des moyens et des actions de redynamisation.

Accompagner les entrepreneurs locaux

Loire Forez agglomération souhaite s'engager dans un travail de préfiguration d'une « fabrique à entreprendre » avec les différents réseaux d'aide à l'entrepreneuriat. Objectif : créer une plateforme de services d'accompagnement et de financement des créateurs et repreneurs d'activités, et des actions de développement et de promotion de la culture entrepreneuriale et des dynamiques collaboratives.

TRÈS HAUT DÉBIT

Réflexion sur les nouveaux usages du numérique

Loire Forez agglomération porte une vision prospective de l'avenir du territoire en matière de technologies de l'information et de la communication pour favoriser l'implantation d'entreprises. Elle entend étudier les nouveaux usages du numérique et les opportunités pour développer de nouvelles activités économiques sur le territoire et de nouveaux modes de travail.

POLITIQUES CONTRACTUELLES ET SUBVENTIONS

Valoriser le sapin blanc

Un concours de design sera organisé avec Fibois, association interprofessionnelle de la filière bois, et l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne afin de valoriser le sapin blanc du Forez sur le thème des aménagements et usages intérieurs.

Cette action bénéficiera du soutien de Loire Forez agglomération et du programme LEADER Forez.

La remise des prix aux gagnants en juin 2019 au château de Goutelas sera suivie d'une exposition des réalisations présentée à la médiathèque Loire Forez à Saint-Just Saint-Rambert fin 2019.

TOURISME

Poursuivre le développement d'une offre pleine nature 4 saisons

En 2019, Loire Forez agglomération poursuivra ses investissements dans le massif du Forez, dans le cadre du programme pôle nature, pour en faire une destination touristique 4 saisons.

Parallèment, l'Agglo construit un schéma de développement de la randonnée pédestre avec l'appui des communes et du comité départemental de la randonnée pédestre.

Enfin, une stratégie touristique accompagnée d'un plan marketing sera définie pour structurer l'offre, développer l'image et la notoriété de la destination.

Finaliser le schéma d'accueil des aires de camping-cars

La mise en œuvre du schéma d'accueil des aires de camping-cars s'achèvera avec l'ouverture de l'aire de camping-car de Montbrison. Celle-ci pourra accueillir 5 véhicules qui pourront profiter d'une zone de vidange des eaux usées, de 4 prises électriques, d'un accès à l'eau et au wifi.

Aménager le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Comme cela a été réalisé sur le chemin de Montaigne (GR® 89), le chemin de Saint-Jacques de Compostelle (GR® 765) sera aménagé avec des panneaux signalétiques et d'information touristique tout au long de l'itinéraire. Certaines toilettes publiques seront rénovées et des toilettes sèches seront installées.

Sur la base d'une étude réalisée en collaboration entre les départements et les communautés de communes et d'agglomération concernés, l'Agglo mettra en place les premières actions marketing sur les itinéraires Cluny-le Puy et Lyon-le Puy : amélioration des services proposés (restauration, hébergement, etc.), mise en valeur de l'expérience client autour des thématiques fortes portées par les itinéraires (patrimoine, gastronomie, exploration, etc.)…

UN TERRITOIRE ÉCO-RESPONSABLE

ENGAGÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA RÉDUCTION DES POLLUTIONS, LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION BOUGE AVEC SON TEMPS, SES HABITANTS, ET SON ENVIRONNEMENT.

ASSAINISSEMENT

630 interventions réseaux

9 500 installations d'assainissement individuelles

123 postes de relevage à gérer et à entretenir

RIVIÈRES

8 bassins versants sur l'Agglo

Contrat de rivières Mare, Bonson :

245 km de cours d'eau

400 km² de bassins versants

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Programme Cercle vertueux d'économie d'énergie :

17 projets communaux

105 000 € engagés

13 communes bénéficiaires

BIODIVERSITÉ MILIEUX NATURELS

840 ha de zones humides des Monts du Forez protégées

DÉCHETS

280 usagers formés au compostage et au paillage

2 500 entrées sur les 2 déchèteries mobiles

398 800 entrées sur les 5 déchèteries fixes

6 010 t de déchets recyclables triés

VOIRIE - ÉCLAIRAGE

2 000 km de voies d'intérêt communautaire

8,5 M€ investis sur les voiries

20 000 points lumineux gérés par Loire Forez

67 communes pratiquant ou testant l'extinction nocturne

Faits marquants

2018

RIVIÈRES

Intégrer la compétence GEMAPI

La loi a transféré la compétence gestion de l'eau et des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), auparavant exercée par les communes et l'État, à Loire Forez agglomération au 1er janvier 2018. Des projets du contrat de rivières Mare Bonson et affluents seront réétudiés suite à ce transfert.

ASSAINISSEMENT

Exercer la compétence assainissement pour toutes les communes

Suite à la création de Loire Forez agglomération, les 43 communes des anciennes communautés de communes des Montagnes du Haut Forez, du Pays d'Astrée et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château ont transféré la compétence assainissement à l'Agglo. 11 conventions d'exploitation ont été signées dans ce cadre, permettant à Loire Forez agglomération de disposer d'agents communaux pour assurer certaines missions d'exploitation.

Assurer la gestion des rivières du nord du territoire

Loire Forez agglomération a travaillé en 2018, à la reprise des compétences exercées par le Syndicat Mixte du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV). Loire Forez agglomération, qui représentait 47 communes sur les 54 du périmètre du syndicat, reprendra donc ses missions de mise en œuvre, d'animation et de gestion de ce contrat de rivière dès 2019.

Ouvrir une nouvelle station d'épuration

La station d'épuration intercommunale de Sury-le-Comtal et Saint-Marcellin-en-Forez a été mise en service en 2018.
Elle pourra absorber les effluents de 18 000 Equivalents-Habitant (EH), extensibles à 27 000 EH.
Elle s'inscrit dans une démarche éco-responsable visant à garantir la qualité de l'eau rejetée dans l'environnement mais aussi à valoriser les boues issues du traitement des eaux usées qui sont utilisées pour réaliser du compost.

DÉCHETS

Préparer le nouveau schéma de collecte

De juin à décembre 2018, **Loire Forez agglomération a rencontré chacune des communes de son territoire afin d'expliquer le nouveau schéma de collecte,** d'identifier des points d'attention et des actions communes à réaliser. 9 réunions de secteurs et de pôles ont également été organisées avec l'ensemble des élus locaux au sujet du schéma et l'harmonisation de la fiscalité.

Cette démarche permet à la fois d'homogénéiser **les modalités de collecte sur l'ensemble du territoire, de préserver la qualité de service tout en stabilisant les coûts et de réduire les gaz à effet de serre.** Elle constitue aussi une mesure d'incitation à la réduction des déchets et au tri.

Pour les habitants, cela signifie le maintien du porte-à-porte et l'accès à de nouveaux moyens de collecte (conteneurs semi-enterrés et enterrés, bornes aériennes, collecte des déchets alimentaires).

Sensibiliser à la réduction des déchets

En 2018 près de 80 actions ont été menées auprès du grand public et des scolaires pour encourager la réduction des déchets sur le territoire :

- la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, autour du jardin zéro déchet (150 participants),
- 26 séances d'initiation au compostage et au paillage (280 foyers formés),
- des animations scolaires autour du tri et de la démarche zéro déchet (auprès de 22 classes de CE2 soit 909 enfants),
- la Fête de la science, avec une information sur le réemploi des objets lors de visites de déchèteries (4 classes soit 88 enfants),
- la Journée consommation responsable au lycée J. B. d'Allard de Montbrison, avec un apprentissage de la consommation responsable, de l'impact environnemental des smartphones et du tri des déchets (5 classes soit123 élèves),
- une sensibilisation au tri et à la réduction des déchets au lycée professionnel de Verrières-en-Forez (4 classes soit 96 jeunes).

VOIRIE-ÉCLAIRAGE

Interroger les pratiques d'éclairage public

Loire Forez agglomération apporte un conseil personnalisé aux communes et invite les élus et les habitants à se questionner sur les besoins en éclairage. Plusieurs solutions peuvent être envisagées et cumulées comme la suppression de points lumineux, la modernisation du matériel pour des lampadaires plus économes en énergie ou encore l'extinction au coeur de la nuit, selon les modalités définies par la commune.

Deux tiers des communes du territoire pratiquent l'extinction nocturne et génèrent ainsi 110 000 € d'économie d'énergie par an.

Diagnostiquer l'existant

Dans le cadre de sa compétence voirie, Loire Forez a réalisé en 2018 :

- l'analyse de toutes les voies d'intérêt communautaire de juillet à novembre 2018 : 45% des voies se sont révélés en moyen ou bon état. Les 55% restant feront l'objet d'investissements continus en coordination avec les travaux de réseaux et les orientations d'aménagement des communes.
- l'état des lieux des ouvrages d'art (690 sur les 750 ponts et murs de soutènement du territoire). 575 000 € d'études et travaux sont prévus en 2019 pour réhabiliter les ouvrages les plus dégradés.
- l'entretien des voies communales revêtues : fauchage des accotements, curage des fossés et renouvellement de la signalétique grâce à des conventions de mise à disposition des services municipaux pour la réalisation de ces travaux.

BIODIVERSITÉ
MILIEUX NATURELS

Préserver le site Natura 2000

Le site Natura 2000 « Parties sommitales du Forez et Hautes Chaumes », porté par Loire Forez agglomération, s'étend sur 6 136 hectares et possède une biodiversité exceptionnelle. Une mise à jour de la cartographie des habitats naturels de ce site, qui datait de 2007, a été réalisée.

Cette opération, financée avec l'aide de l'Etat, vise à prendre en compte les évolutions naturelles des milieux et à améliorer les connaissances sur le site. Ce travail servira de base à la révision du document d'objectifs, outil de programmation pour la gestion et la préservation de cet espace.

Élaborer un atlas de la biodiversité communale

Loire Forez agglomération a été retenue en novembre 2018 par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) pour réaliser un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) et recevra à ce titre une aide de 240 000€ pour trois ans (2019-2021). Mené en partenariat avec France Nature Environnement Loire, ce projet sera conduit sur 26 communes des monts du Forez. Objectifs :

- **mieux connaître la biodiversité** et améliorer l'état des connaissances naturalistes (habitats naturels, botanique, avifaune, odonates, amphibiens, rhopalocères, reptiles et mammifères) sur le territoire ciblé dans l'ABC,
- **identifier les secteurs à fort intérêt patrimonial** (habitats ou espèces rares, menacées, protégées ou à enjeux),
- **sensibiliser et mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens** à la biodiversité, notamment via un dispositif de sciences participatives,
- **faciliter la prise en compte de la biodiversité** lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Mettre en œuvre le Contrat Vert et Bleu

Loire Forez agglomération s'est engagée, auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de la Loire, avec de nombreux partenaires, dans la mise en œuvre d'un Contrat Vert et Bleu (CVB). Il vise à **préserver la biodiversité en favorisant la mobilité des espèces** et s'applique actuellement sur les 45 communes de l'ancienne communauté d'agglomération Loire Forez. 29 actions sont inscrites au contrat, une vingtaine a déjà été initiée en 2018, dont :

- 4 concernant des diagnostics sur la trame verte (continuités forestières, restauration et plantation de haies, etc.),
- des actions sur la restauration de la continuité écologique de la trame bleue (aménagement de seuils en rivière, création et restauration de mares, etc.),
- l'identification de nouveaux secteurs sur lesquels limiter la pollution lumineuse (trame noire), notamment via la suppression de points lumineux, l'utilisation de nouvelles ampoules ou l'extinction nocturne.

Le CVB a été signé pour une durée de 5 ans (2017-2021) et cofinancé pour un montant total de 2.5 M€ par :

- la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- l'Union Européenne, au travers du Fonds Européen de Développement Économique Régional (FEDER) Rhône-Alpes,
- le Département de la Loire,
- l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la restauration de la trame bleue.

PLAN CLIMAT, AIR, ÉNERGIE TERRITORIAL

Échanger autour de l'éolien

Le diagnostic Plan climat air énergie territorial (PCAET) mené en 2017 ayant attesté d'un potentiel énergétique important pour le territoire, l'Agglo a choisi de conduire une démarche de concertation à travers 5 ateliers d'élus, afin d'**établir une vision communautaire de l'éolien sur le territoire.**

Recenser le potentiel solaire des patrimoines communaux

Loire Forez agglomération et ses communes font le pari de l'exemplarité en développant le solaire sur leur propre patrimoine. En 2018, 28 communes de l'Agglo ont donc recensé le potentiel solaire que renferme leur patrimoine, identifiant près de 120 possibilités d'installations de production d'énergie solaire réalisables.

Le travail s'est poursuivi en décembre : **Agglo et communes ont commencé à préparer un plan de développement du solaire communal** le plus exemplaire possible vis-à-vis de la population.

Informer sur le potentiel solaire des habitations et entreprises

Loire Forez agglomération poursuit sa politique de développement des énergies renouvelables locales. **Objectif : 100 maisons équipées chaque année.** Pour cela, la société In Sun We Trust a développé en juin 2018, en partenariat avec l'Agglo, **un cadastre solaire permettant à chaque habitant ou entreprise de connaître le potentiel solaire de sa toiture.** Une plateforme web indique la production théorique de chaque bâtiment selon son exposition. Avec la participation de l'ALEC 42 et la plateforme Rénov'action42, elle offre également des conseils pratiques et des informations fiables aux personnes intéressées.

Perspectives

2019

ASSAINISSEMENT

Investir pour la conformité des assainissements

En 2019, Loire Forez agglomération poursuivra ses investissements pour la mise en conformité des systèmes d'assainissement et nécessitant des restructurations : 54 chantiers seront menés pour un montant de 16 M€, et 30 chantiers de coordination seront étudiés.

L'Agglo lancera également en avril 2019 une consultation pour la création d'une station d'épuration sur le secteur de Boën. Avec une capacité de 9 900 equivalents-habitant, celle-ci permettra la mise en conformité de l'ensemble du secteur, en remplacement de 7 stations non conformes.

PLAN CLIMAT, AIR, ÉNERGIE TERRITORIAL

Adopter le Plan climat, air, énergie territorial

Loire Forez agglomération est engagée dans la définition d'une stratégie « territoire à énergie positive » à l'horizon 2050 – l'Agglo vise l'autosuffisance énergétique à cette échéance – et à plus court terme d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET) pour la période 2019 – 2025. Ce plan doit définir **une feuille de route à l'horizon 2025 pour réduire la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique du territoire, et s'adapter au changement climatique.**

Étudier l'opportunité de la création d'une station de mobilité multi-énergies

L'Agglo réalisera en 2019-2020 **une étude d'opportunité et de faisabilité pour la mise en place d'une première station de mobilité délivrant plusieurs carburants alternatifs aux énergies fossiles (hydrogène, gaz naturel).** Elle s'intéressera aussi à l'électricité et à toute autre solution décarbonée limitant les émissions de gaz à effet de serre pour s'inscrire dans une logique d'économie circulaire initiée par Loire Forez agglomération.

DÉCHETS

Implanter des points d'apport volontaire

Le nouveau schéma de collecte prévoit l'implantation de **Points d'Apports Volontaire (PAV) enterrés** dans les principaux hypercentres et de **PAV semi-enterrés** sur les reliefs, un service complémentaire à la collecte en porte-à-porte.

Améliorer les services de déchèterie

Dès 2019, Loire Forez agglomération fera évoluer les services des déchèteries afin de mieux répondre aux besoins de ses habitants, avec :

- **l'extension du service de déchèterie mobile sur la zone des Montagnes du Haut Forez,**
- le passage en régie de la déchèterie d'Arthun à partir du 1er janvier afin d'**harmoniser le service des déchèteries fixes,**
- la réalisation d'**une étude de faisabilité pour le projet de déchèterie sur le secteur des Montagnes du haut Forez.** L'Agglo envisage de l'implanter sur un site de 5 000 m² qui desservira une zone de chalandise à moins de 15 min en voiture pour 4 000 habitants, soit 15 000 entrées par an,
- la poursuite du projet de **réhabilitation-extension de la déchèterie de Savigneux,**
- **la création d'une plateforme de broyage de déchets verts sur la déchèterie de Sury-le-Comtal.**

Mettre en œuvre le programme de prévention des déchets

Dans sa démarche de réduction des déchets, Loire Forez agglomération va mettre en place un plan d'actions ciblées pour tous les acteurs du territoire, usagers, entreprises, associations et collectivités, dont :

- 52 sessions de **formation au tri et compostage** pour les habitants avec des composteurs subventionnés proposés à la vente, à tarif réduit,
- **une étude de faisabilité pour la création d'une recyclerie** qui collectera des objets abandonnés pour les valoriser en les transformant en matières premières,
- le déploiement d'un service itinérant de broyage de déchets végétaux sur plusieurs communes.

BIODIVERSITÉ MILIEUX NATURELS

Protéger la biodiversité

Loire Forez agglomération renforcera en 2019 son intervention pour préserver la biodiversité locale, en poursuivant les actions inscrites dans le Contrat Vert et Bleu. De plus, des inventaires naturalistes et des actions de sensibilisation du public seront réalisés dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale.

Il s'agit aussi d'accompagner les mutations agricoles. Le secteur agricole constitue un enjeu important pour la protection de l'environnement et des espèces. Aussi des actions d'accompagnement, de formation et de suivi des exploitants agricoles, en lien avec la protection de la biodiversité seront mises en place.

Ces actions seront financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et proposées gratuitement aux exploitants agricoles du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy qui le désirent.

UNE AGGLOMÉRATION STRUCTURÉE

POUR MENER À BIEN SES MISSIONS, LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION S'APPUIE SUR DES SERVICES SUPPORTS QUI ACCOMPAGNENT L'INTERVENTION DES SERVICES. CES RESSOURCES JOUENT UN RÔLE TRANSVERSAL POUR DONNER À TOUS LES SERVICES DE L'AGGLO LES MOYENS D'AGIR ET ASSURER LA QUALITÉ DU SERVICE AU PUBLIC ET AUX COMMUNES.

FINANCES

1 BUDGET PRINCIPAL

66 768 081 €
de dépenses nettes
(fonctionnement et investissement)

20
budgets annexes
(TEOM, REOM, assainissement, transport urbain et 16 budgets annexes économiques)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

41
réunions de bureau communautaire dont 3 bureaux délibératifs

9
conseils communautaires avec 322 délibérations du conseil

113 mètres
linéaires d'archives classées et inventoriées

PATRIMOINE

58 sites
soit
40 000 m²
de bâtiments gérés par Loire Forez

3 600
demandes d'interventions aux techniciens patrimoines

COMMANDE PUBLIQUE

267
marchés publics notifiés pour Loire Forez agglomération

10
adhérents à la plateforme de service commande publique et assistance juridique

RESSOURCES HUMAINES

364
agents permanents
(18 % de cat A, 31 % de cat B et 51 % de cat C)

14
mobilités internes suite à la mise en place d'une bourse pour l'emploi

SYSTÈMES D'INFORMATION

421
postes de travail

+ 47
serveurs :

Loire Forez représente 56 % du parc géré par le service mutualisé

50 000
points d'adresses sur Loire Forez dont 89 % ont été complétées et vérifiées

COMMUNICATION

53 000
exemplaires ont été édités pour chacun des numéros de Loire Forez mag

142 424
visiteurs sur le site Internet www.loireforez.fr

Faits marquants

2018

PATRIMOINE

Moderniser les équipements pour économiser l'énergie

Loire Forez agglomération s'investit pour réduire la consommation énergétique de ses équipements. Dans le cadre de sa mission d'entretien des bâtiments, le service patrimoine a équipé la piscine Aqualude d'un système de récupération de chaleur des eaux grises (issues des évacuations) et de nouveaux appareils d'éclairage à leds. En 2018, ces installations ont permis d'économiser 310 000 kWh d'électricité, soit la consommation d'environ 25 maisons de 100m². Ce sont aussi 60 tonnes de CO_2 rejeté en moins. En 2019, la chaudière de la piscine Aqualude sera remplacée.

COMMUNICATION

Informer le public

Pour informer le public et promouvoir ses actions et ses services, Loire Forez agglomération dispose d'un magazine trimestriel, diffusé en boîte aux lettres à tous les habitants. Le service communication accompagne également les services dans la mise en œuvre d'actions de communication spécifiques. Pour répondre à la réglementation et donner aux usagers un accès 24h sur 24 aux informations légales, un système interactif d'affichage a été mis en place à l'entrée du siège. Il permet également de diffuser des informations sur les services et les évènements de Loire Forez agglomération.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Dématérialiser les procédures

Afin de réduire la consommation de papier, moderniser son action et répondre aux obligations légales, la collectivité s'est engagée dans la dématérialisation, avec le soutien du service informatique qui met en place les outils nécessaires. Les finances transmettent désormais les pièces comptables par voie numérique à la trésorerie. De même, le secrétariat général a étendu la télétransmission à tous les actes. Les procédures de marchés publics sont aussi dématérialisées.

COMMANDE PUBLIQUE

Grouper les commandes pour économiser

En collaboration avec les communes, Loire Forez propose de centraliser les besoins des communes en termes d'achat afin de grouper des commandes. Les groupements de commandes permettent d'acheter des volumes plus importants et génèrent ainsi des économies. En 2018, deux groupements de commande sur les assurances et l'électricité ont permis de dégager 64 000€ d'économies.

RESSOURCES HUMAINES

Harmoniser le temps de travail

Engagée pour accueillir et accompagner les agents dans leur carrière, Loire Forez agglomération a harmonisé le temps de travail à la suite de la fusion et de l'intégration des agents des anciennes collectivités. Elle a ainsi mis en place un système plus équitable et lisible pour tous les agents en veillant au respect de la réglementation des 1607h travaillées dans l'année.

Accompagner les agents

L'Agglo a également revalorisé le dispositif d'aides aux mutuelles santé et prévoyance des agents. En 2018, la direction des ressources humaines a oeuvré pour l'organisation des élections professionnelles et la mise en place du prélèvement des impôts sur le revenu à la source.

PATRIMOINE

Aménager des espaces d'accueil et de travail agréables

Les travaux de réhabilitation de la Maison des Remparts à Saint-Just Saint-Rambert et de l'Orangerie à Montbrison ont été lancés en 2018 et seront réceptionnés en 2019. Le premier bâtiment accueillera une ludothèque, le relais d'assistants maternels ainsi que des bureaux administratifs.
A Montbrison, le premier étage de l'Orangerie sera mis en service.
Des espaces de bureau permettront de regrouper les services de l'Agglo situés dans des bâtiments annexes. Un nouvel espace ludothèque sera également aménagé pour permettre de développer l'offre de service.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Gérer les assemblées

L'Agglo s'est dotée d'un logiciel de gestion des assemblées pour faciliter la gestion numérique et la télétransmission des actes. Une procédure interne d'organisation des services a ainsi été mise en place pour s'adapter à ce nouvel usage. Par ailleurs, les communes qui ont souhaité déployer cet outil ont pu bénéficier d'un accompagnement de Loire Forez.

FINANCES

Élaborer un pacte de solidarité

Loire Forez agglomération a défini un pacte de solidarité fiscal et financier. Ce plan d'actions vise à fixer des règles de solidarité et de fonctionnement à mettre en œuvre au sein du bloc communal. Il s'agit notamment de rationnaliser les relations financières entre l'agglomération et les communes membres, réduire les disparités de charges et de recettes entre les communes, d'optimiser les ressources et la dépense publique.

Perspectives

2019

COMMUNICATION ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Faciliter les démarches des usagers

En 2018, Loire Forez a lancé une réflexion impliquant tous les services pour définir une stratégie de communication numérique. Celle-ci aboutira au lancement de trois nouveaux sites internet : le site principal de Loire Forez, le site de la station du col de la Loge et le site de la maison des Grenadières. Adaptés aux mobiles et tablettes, ces sites faciliteront l'expérience usager avec un accès rapide aux informations et évènements sur le territoire, qui pourront être géolocalisés sur une carte interactive. Pour les usagers, ils permettront de réaliser des démarches en ligne. De même, afin d'améliorer l'accueil des usagers, l'Agglo initie une réflexion sur les solutions permettant de faciliter les démarches des usagers et d'améliorer les relations avec l'administration.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Améliorer la collaboration entre les services

Le travail collaboratif est au cœur de l'intervention des services communautaires. Aussi, afin d'optimiser l'échange entre les agents, Loire Forez met en place des outils collaboratifs. Quatre services testent ces outils pour définir les usages les plus appropriés au sein de Loire Forez mais aussi pour favoriser la collaboration avec les partenaires extérieurs. Une charte des bonnes pratiques sera alors élaborée avant de déployer le dispositif sur l'ensemble des services.

FINANCES

Élaborer un programme pluriannuel d'investissement

L'Agglo poursuivra l'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs prospectives financières afin d'identifier les caractéristiques et les difficultés de chaque entité afin d'aboutir à un programme pluriannuel d'investissement du bloc communal. Il permettra de donner une vision à long terme mais aussi de faciliter la coordination et la mise en perspective des projets d'équipements.

RESSOURCES HUMAINES

Expérimenter le travail à distance

Du fait de l'étendue du territoire et de l'organisation de l'intercommunalité autour de pôles et d'antennes, les agents sont amenés à se déplacer pour travailler. Aussi, afin de limiter les déplacements et d'optimiser le temps de travail, Loire Forez agglomération va expérimenter le travail à distance afin de favoriser la mobilité des agents sur les différents sites communautaires. Cette démarche permettra aussi d'envisager la mise en place du télétravail. Des systèmes de visioconférence ont déjà été installés dans des salles de réunions, d'autres viendront renforcer ce dispositif pour permettre également de faciliter les échanges à distance avec des collègues ou des prestataires.

Développer des activités d'insertion

Un deuxième atelier chantier d'insertion de Loire Forez agglomération se mettra en place au printemps 2019 dans le secteur des Montagnes du Haut Forez. Il permettra aux agents en contrat aidé au sein du service patrimoine de se réinsérer dans la vie professionnelle en menant des travaux sur des chantiers communaux et communautaires. Cette équipe rejoindra le premier atelier chantier d'insertion existant sur Boën-sur-Lignon et qui intervient exclusivement pour le service rivières.

COMMANDE PUBLIQUE JURIDIQUE

Uniformiser les pratiques

En tant que service mutualisé, la direction de la commande publique et des affaires juridiques regroupe des agents issus de communes différentes utilisant des outils et des documents différents pour mener à bien leur mission. Afin de rationaliser son fonctionnement et d'améliorer le service proposé, la direction travaille sur l'uniformisation de ses pratiques.

RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Accompagner le transfert de compétence « eau potable »

La loi NOTRe impose aux communautés d'agglomération d'assurer la gestion de la compétence eau potable à compter du 1er janvier 2020. Pour préparer ce transfert de compétence, Loire Forez a souhaité ouvrir le dialogue avec les élus communautaires et communaux mais aussi avec tous les acteurs de l'eau. Alors que les services d'ingénierie technique traitent les questions d'ordre technique, les services finances et ressources humaines les accompagnent pour assurer la sécurité et la qualité de la distribution de l'eau potable à tous les usagers, à des coûts raisonnables.

Organigramme

PRÉSIDENT

CABINET

- Direction de la communication

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- Secrétariat général, assemblées, documentation, accueil

PÔLE PERFORMANCE ET COOPÉRATION TERRITORIALE
- Direction de la performance / qualité
- Direction de la coopération territoriale

PÔLE RESSOURCES
- Direction des finances
- Direction des ressources humaines
- Direction de la commande publique et des affaires juridiques
- Direction des systèmes d'information
- Coordination des unités de gestion

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
- Direction du développement économique et de l'innovation
- Direction des politiques contractuelles
- Direction du développement touristique

PÔLE AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITES
- Service mobilités
- Direction de l'aménagement
- Direction de l'habitat
- Direction de la cohésion sociale

PÔLE INGÉNIERIE TECHNIQUE
- Bureau d'études
- Direction assainissement - rivières
- Direction de l'environnement
- Direction patrimoine - voirie

PÔLE DES SERVICES À LA POPULATION ET CITOYENNETÉ
- Direction du réseau culturel
- Équipements sportifs
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Petite enfance - Enfance jeunesse

Équilibre financier du budget général

FONCTIONNEMENT

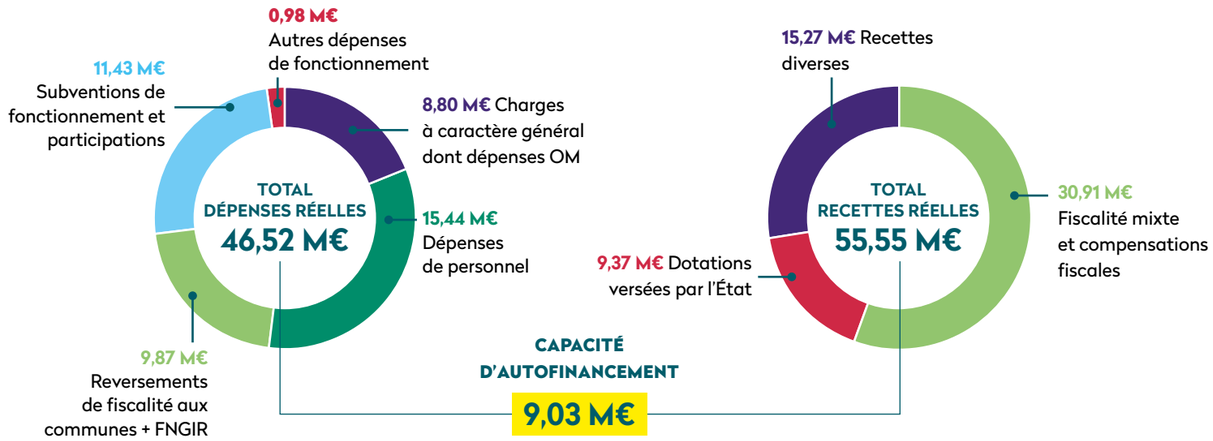

INVESTISSEMENT

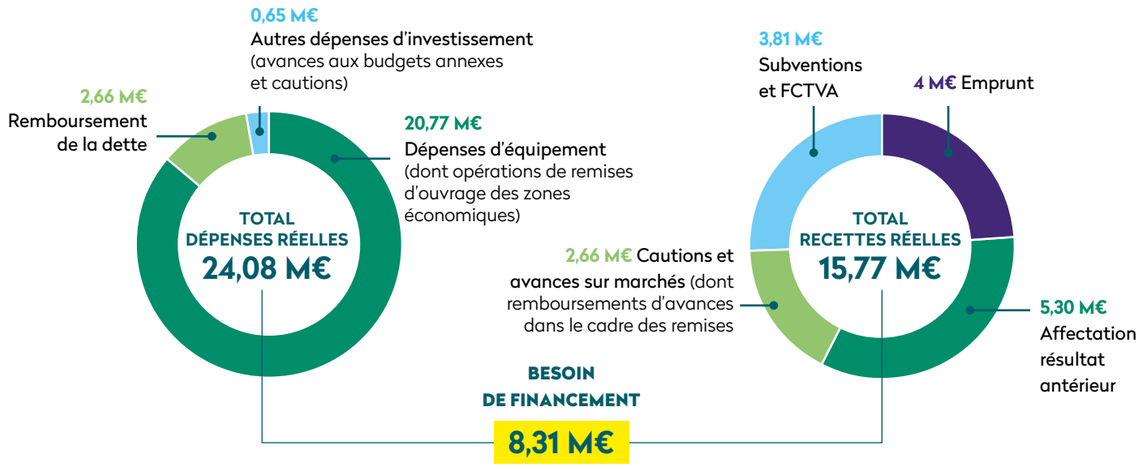

DÉPENSES TOTALES	RECETTES TOTALES
70,60 M€	71,32 M€

Répartition des dépenses nettes du budget général
(fonctionnement et investissement)

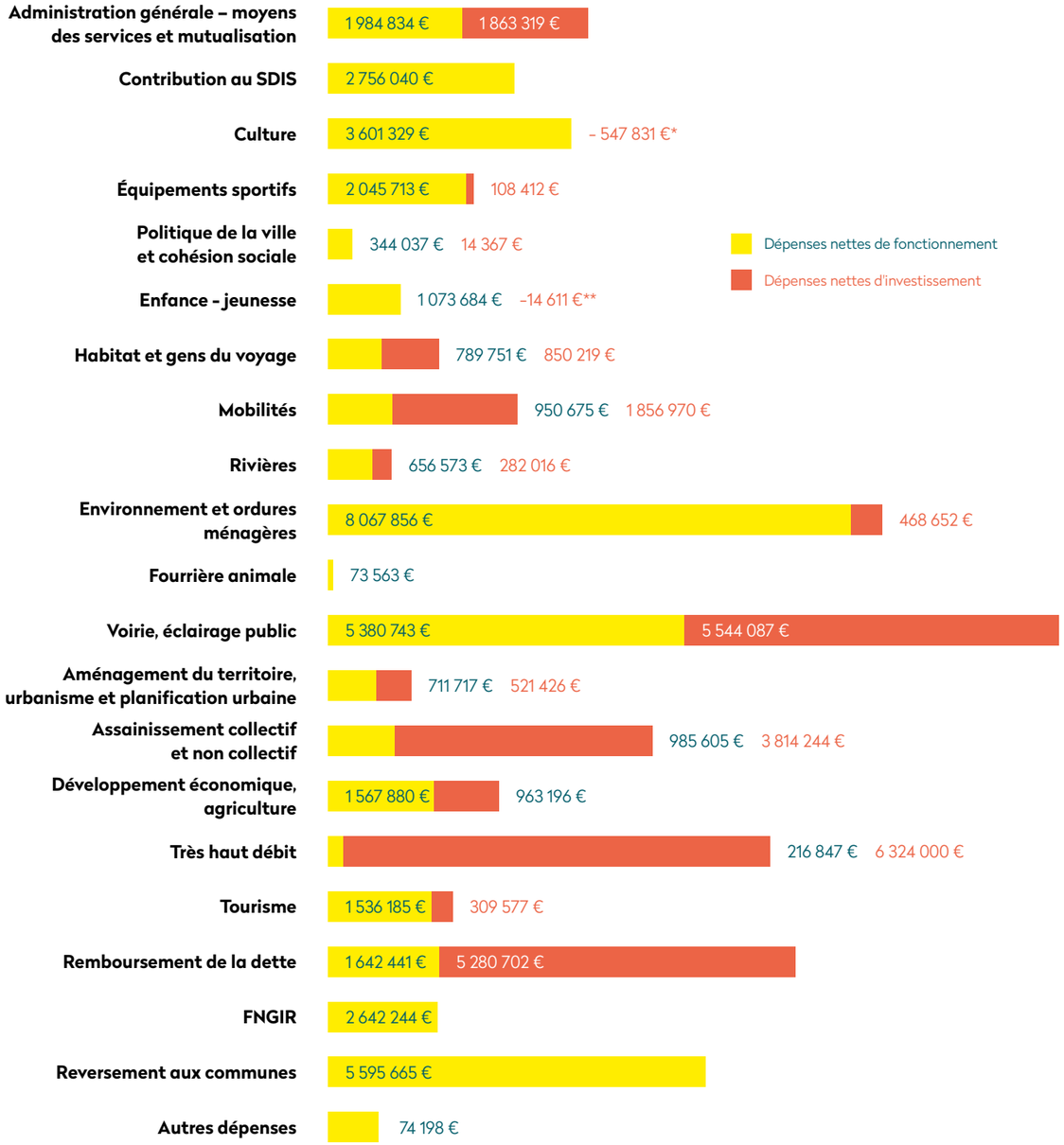

TOTAL DÉPENSES NETTES DE FONCTIONNEMENT
42 697 578 €

TOTAL DÉPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT
27 638 741 €

* 71 169 € de dépenses d'investissement et 619 000 € de subventions perçues en 2018 au titre des dépenses réalisées avant 2018.
** 4116 € de dépenses d'investissement et 18 727 € de subventions perçues en 2018 au titre des dépenses réalisées avant 2018.

Budgets annexes

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS

En 2018, le budget général a versé une subvention d'équilibre de **1 208 606,14 €**.

9 BUDGETS ANNEXES POUR LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DE ZONES ÉCONOMIQUES

Ces budgets constatent les travaux et les ventes des terrains par le biais des écritures de stocks. La valeur du stock à la fin de l'année 2018 pour les 14 zones d'activités concernées est la suivante :

- → Crémérieux (Savigneux) : **490 425 €**
- → Croix Meyssant (Savigneux) : **431 252 €**
- → Four à Chaux sud (Savigneux) : **372 942 €**
- → Champbayard (Boën-sur-Lignon) : **776 213 €**
- → Generet (Estivareilles) : **216 191 €**
- → Gravoux (Saint-Bonnet-le-Château, Luriecq, La Tourette) : **388 087 €**
- → Quarchons (Usson-en-Forez) : **353 969 €**
- → Étang (Noirétable) : **240 679 €**
- → Chanteperdrix (Essertines en Chatelneuf) : **0 €**
- → La Combe (Saint-Georges en Couzan) : **0 €**
- → La Maranche (Saint-Bonnet-le-Courreau) : **4 908 €**
- → Les Montifaux (Noirétable) : **0 €**
- → La Pra (Saint-Julien-la-Vêtre) : **122 178 €**
- → Laborie (Chambles) : **0 €**

Cela représente un montant total de **3 396 844 €.**
Ces stocks ont été financés par des avances du budget général et par des emprunts.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Une comptabilité analytique spécifique a été mise en œuvre pour permettre le suivi financier et comptable par compétence, par mode de gestion et par contrat de délégation conformément à la réglementation. En 2018, le budget annexe de l'assainissement présente un excédent global de **+9 873 059,26 €**.

2 BUDGETS ANNEXES DES DÉCHETS MÉNAGERS

En 2018, le budget annexe OM financé par la REOM (redevance) présente un excédent global de **+392 810,38 €**.
En 2018, le budget annexe financé par la TEOM (taxe) présente un excédent global de **+3 055 841,15 €**.

BUDGET ANNEXE ATELIERS PARTAGÉS

Il s'agit d'un budget d'aide à l'immobilier d'entreprises.
En 2018, le budget annexe présente un excédent global de **+ 226 639,13€**.

BUDGET ANNEXE RÉSEAU DE CHALEUR

Ce budget retrace la comptabilité liée aux ventes de chaleur du réseau créé par l'intercommunalité sur la commune de Luriecq (SPIC).

En 2018, le budget principal a versé une subvention d'équilibre de **2 471,53 €**.

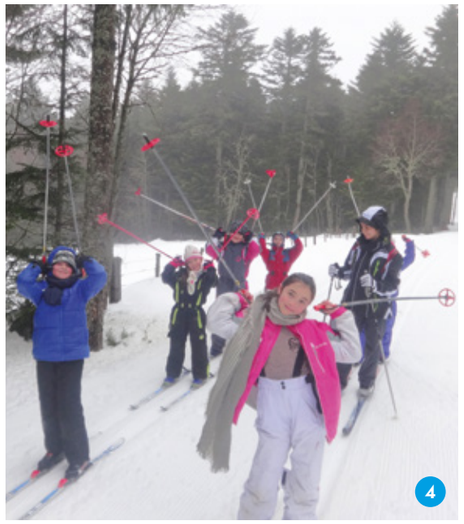

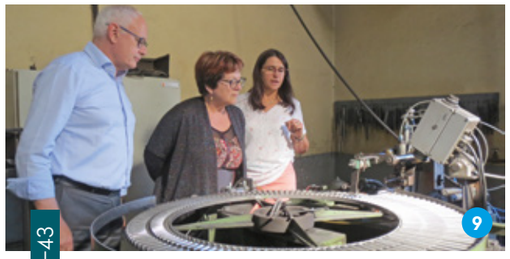

1

Lundi 29 janvier
Alain Berthéas présente les vœux de Loire Forez agglomération aux acteurs du territoire.

2

Vendredi 2 février
Le Cin'étoile à Saint-Bonnet-le-Château a fêté ses 10 ans avec un quiz musical d'instruments à cordes animé par le Sylf (l'ensemble symphonique Loire Forez).

3

Jeudi 8 février
Visite des bâtiments de Log'Loire implantée sur la zone d'activités Les Plaines depuis 2015.

4

Vendredi 16 février
Les enfants de l'accueil de loisirs de Noirétable perfectionnent leur technique de ski de fond au Col de la Loge.

5

Samedi 28 avril
Randonnée inaugurale entre Thiers et Brussieu sur les routes du Chemin de Montaigne (GR®89).

6

Jeudi 14 juin
Remise du label villes et villages étoilés aux 9 communes recevant une étoile supplémentaire ou décrochant leur première étoile. Une distinction qui vient récompenser les efforts d'extinction nocturne et de modernisation des appareils.

7

Dimanche 5 août
Matmatah en concert pour la 14e édition du foreztival. - 32 000 Festivaliers au total pour ces 3 journées festives à trelins. Manifestation soutenue par Loire Forez.

8

Mercredi 26 septembre
Signature de la convention « Action cœur de ville ». Montbrison fait partie d'un plan national « projet cœur de ville », un programme pour redynamiser les villes moyennes et créer de l'emploi.

9

Jeudi 27 septembre
Visite des Forges Foréziennes à Noirétable, derniers forgerons couteliers de la Loire.

10

Samedi 6 octobre
Ouverture de la 5e édition de Baroque en Forez, avec les élèves des écoles de musique encadrés par les artistes du festival.

11

Samedi 17 novembre
Atelier découverte du lombricompostage à Oasis, jardin de Cocagne à Saint-Just Saint-Rambert à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets.

12

Vendredi 14 décembre
Remise des prix du challenge Loire Forez, courses nature et trails.

88 communes

Ailleux, Apinac, Arthun, Bard, Boën-sur-Lignon, Boisset-lès-Montrond, Boisset-Saint-Priest, Bonson, Bussy-Albieux, Cervières, Cezay, Chalain-d'Uzore, Chalain-le-Comtal, Chalmazel-Jeansagnière, Chambles, Champdieu, Châtelneuf, Chazelles-sur-Lavieu, Chenereilles, Craintilleux, Débats-Rivière-d'Orpra, Écotay-l'Olme, Essertines-en-Châtelneuf, Estivareilles, Grézieux-le-Fromental, Gumières, L'Hôpital-le-Grand, L'Hôpital-sous-Rochefort, La Chamba, La Chambonie, La Chapelle-en-Lafaye, La Côte-en-Couzan, La Tourette, La Valla-sur-Rochefort, Lavieu, Leigneux, Lérigneux, Lézigneux, Luriecq, Magneux-Haute-Rive, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Margerie-Chantagret, Marols, Merle-Leignec, Montarcher, Montbrison, Montverdun, Mornand-en-Forez, Noirétable, Palogneux, Périgneux, Pralong, Précieux, Roche, Sail-sous-Couzan, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Cyprien, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Étienne-le-Molard, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-Jean-la-Vêtre, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Julien-la-Vêtre, Saint-Just-en-Bas, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Laurent-Rochefort, Saint-Marcellin-en-Forez, Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Priest-la-Vêtre, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Sixte, Saint-Thomas-la-Garde, Saint-Thurin, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Sauvain, Savigneux, Soleymieux, Sury-le-Comtal, Trelins, Unias, Usson-en-Forez, Veauchette, Verrières-en-Forez

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

17, boulevard de la Préfecture
CS 30211
42605 Montbrison cedex
–
04 26 54 70 00
agglomeration@loireforez.fr
www.loireforez.fr

Loire Forez Agglo